

# AQVITANIA

supplément 4, 1990

*Sites défensifs et sites fortifiés  
au Moyen Age  
entre Loire et Pyrénées*

*Actes du premier colloque Aquitania, Limoges, 20-22 mai 1987*

éditions de la Fédération Aquitania

## SOMMAIRE

Préface par Bernadette Barrière et Jean-Michel Desbordes	7
<b>Région Aquitaine</b>	
Jacques CLEMENS et Alain DAUTANT Mottes et camps au Moyen Age en Lot-et-Garonne	9
Yan LABORIE Etat de l'inventaire des structures fortifiées médiévales en Périgord	23
Jean-Bernard MARQUETTE Habitats fortifiés en Bordelais, Bazadais, pays landais (XIe-XVe siècle). Etat de la recherche	31
Sylvie FARAVEL L'habitat castral de Brion à Saint-Germain-d'Esteuil (Gironde) : méthode et problématique de recherche, premiers résultats.	53
Yan LABORIE et Jean-François PICHONNEAU Une tour-ostal à Agen	63
Yan LABORIE Architecture de l'habitat privé des XIIIe et XIVe siècles en milieu urbain : l'exemple d'un ostal à tour, îlot Fonbalquine, à Bergerac	75
<b>Région Limousin</b>	
Bernadette BARRIERE Les fortifications médiévales en Limousin : un état de la recherche	93
Geneviève CANTIÉ Mottes et maisons fortes en Limousin, les techniques de construction d'après la fouille	103
Philippe COUANON Pour une typologie fonctionnelle des donjons de pierre : l'exemple du Limousin	115
<b>Région Midi-Pyrénées</b>	
Benoit CURSENTE Les habitats fortifiés collectifs médiévaux en Midi-Pyrénées : état de la recherche.	123
Gérard PRADALIÉ Petits sites défensifs et fortifiés en Midi-Pyrénées	133
Jean CATALO et Joseph FALCO L'habitat rural médiéval de Vacquiers (Haute-Garonne)	137
<b>Région Poitou-Charentes</b>	
André DEBORD La recherche en matière de fortifications médiévales dans la région Poitou-Charentes : bilan et perspectives.	151
Raymond PROUST Quelques enseignements d'une prospection systématique au sol en Poitou-Charentes.	162

<i>Prospection aérienne des fortifications médiévales de la région Poitou-Charentes :</i>	
Louis-Marie CHAMPÈME	163
Sites médiévaux et photographies aériennes dans le département des Deux-Sèvres : premières conclusions	
Alain OLLIVIER	173
Sites médiévaux et photographie aérienne dans le nord-ouest du département de la Vienne	
Christian RICHARD	177
Sites médiévaux et photographie aérienne dans le sud du département de la Vienne : premiers résultats	
Jacques DASSIÉ	183
Archéologie aérienne et informatique	
Patrick PIBOULE	191
Relations entre souterrains et fortifications : exemples en Poitou-Charentes.	
<b>Conclusion</b>	
Jean-Marie PESEZ	203
Où l'on voit que le Sud ressemble au Nord, ce qui ne va pas sans poser quelques questions	

Jean CATALO et Joseph FALCO

## L'habitat rural médiéval de Vacquiers (Haute-Garonne).

Cette présentation est un premier bilan de quatre années de sauvetage programmé sur le site des *Tonis* dans la commune de Vacquiers (Haute-Garonne)<sup>1</sup>, intervention menée par l'Association de Recherches Archéologiques de Villariès et la section Archéologique du Centre d'Essais Aéronautiques de Toulouse<sup>2</sup>, avec l'appui de quelques étudiants de l'Université de Toulouse-le-Mirail. Ces premiers résultats seront plus amplement analysés dans la publication à venir.

### Présentation du site

Le lieu dit *les Tonis* est situé à 25 km au nord-ouest de Toulouse sur la moyenne terrasse alluviale du Tarn, au carrefour de deux ruisseaux<sup>3</sup>; une butte presque entièrement arasée par des travaux agricoles avait révélé un dépotoir médiéval. En fait, tout un habitat se trouvait protégé par la présence de ce tertre de 40 m de diamètre.

La fouille a permis de découvrir deux phases d'occupation du sol. La première se présentait sous la forme d'empreintes de construction, de dépotoirs, d'aires de feux, réunis dans un enclos. La seconde était matérialisée par les derniers 80 cm de la butte qui recouvrait le premier état. Un fossé comblé encerclait cet ensemble (fig. 1). Aucun autre aménagement majeur associable à ces structures n'a pu être détecté sur le terrain, en photographie aérienne ou dans les cadastres. Les deux phases d'occupation ont livré un mobilier archéologique important issu pour l'essentiel de plusieurs dépotoirs.

### Un site d'habitat

La première phase d'occupation se présente comme une vaste couche cendreuse garnie de nombreuses aires de feux et de quelques petits dépotoirs de bordure. Cette étendue est circonscrite par une tranchée qui l'entoure presque complètement. Seul, le côté est recoupé par le fossé qui lui est postérieur. Cette tranchée a une largeur de 40 cm, jusqu'à un ressaut, à 20 cm de la surface; puis elle prend une forme évasée (largeur: 20 cm) pour atteindre une profondeur totale de 50 à 65 cm. Sa forme et son tracé la désignent comme le négatif de l'implantation d'une palissade.

Une forte concentration de trous de poteaux et de piquets marque l'angle nord-ouest de cet enclos de 35 m de diamètre (fig. 2). Ces empreintes sont les seules marques d'installation de structures bâties. Elles indiquent une utilisation privilégiée du bois comme matériau de construction. L'absence sur le site de briques, de tuiles ou de pierres est particulièrement remarquable<sup>4</sup>.

Dans ce secteur, on distingue d'abord trois lignes parallèles de quatre trous de poteaux (fig. 3). Leurs profondeurs varient de 60 à 95 cm pour un diamètre à l'ouverture de 40 à 85 cm. Les plus profonds d'entre eux sont piriformes dans leur tiers supérieur. Les emplacements de piliers mal équarris de 40 cm de diamètre sont encore repérables.

Le blocage des poteaux est généralement assuré par la terre issue des creusements. En effet, sa nature argileuse lui donne, au séchage, les qualités d'un véritable ciment.

1. Plan cadastral de 1940, section AB, parcelle 1 dite de Saint-Martin. La parcelle a été rendue aux travaux agricoles.

2. Sous la direction de J. Falco, titulaire de l'autorisation de sauvetage.

3. Ruisseaux des Canonges et des Vignals.

4. Nous n'avons retrouvé qu'une quantité négligeable de ces matériaux, sous forme de petits morceaux de quelques centimètres, disséminés sur l'ensemble du site. L'utilisation d'une pierre sur un foyer est l'unique exception à cette constatation.

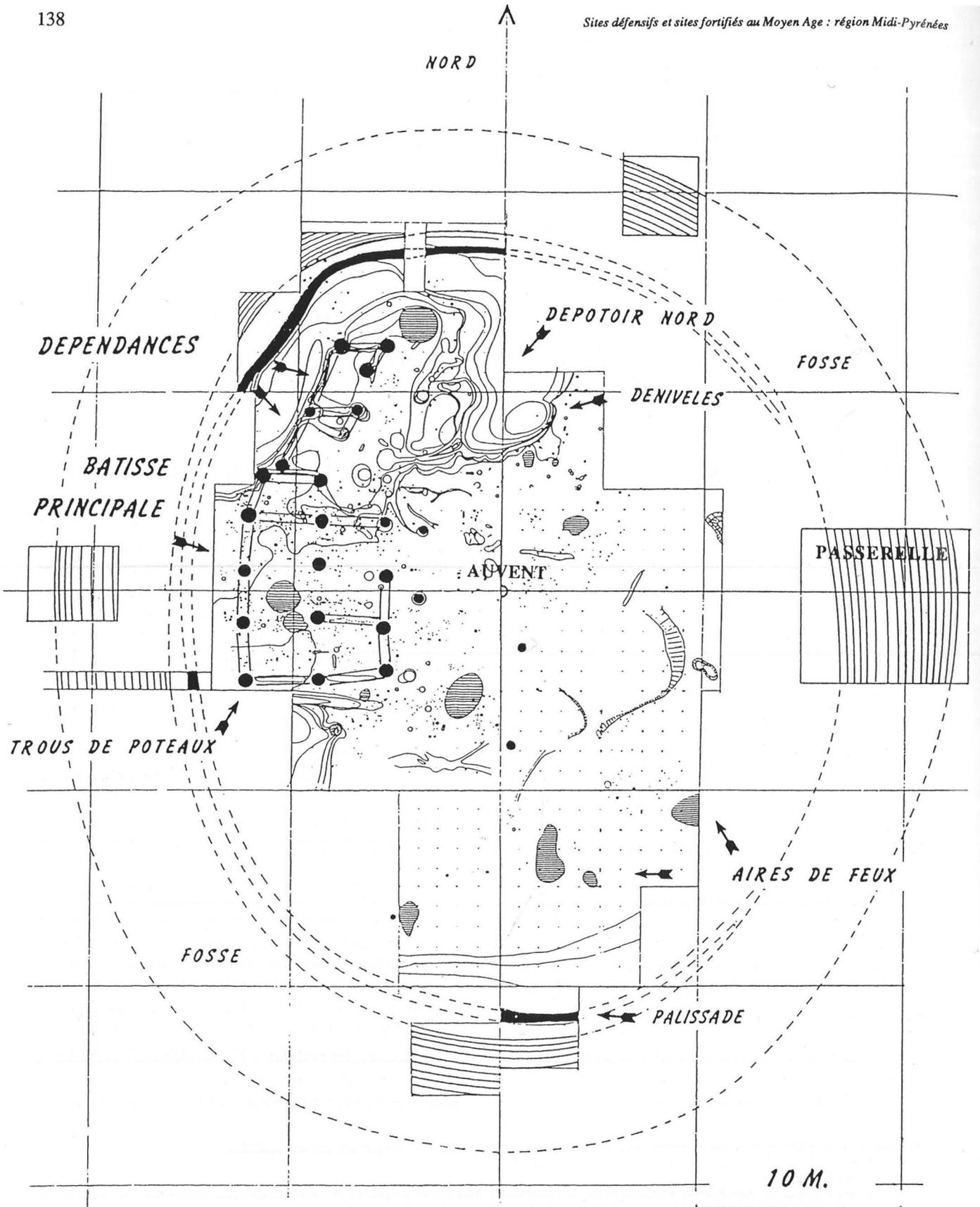


Fig. 1. — Plan général représentant les trous de poteaux délimitant les bâtiments, la tranchée de la palissade formant l'enclos, les aires de feux utilisées suivant les saisons et les vents dominants, le fossé cernant l'ensemble et creusé après l'abandon de la première occupation.

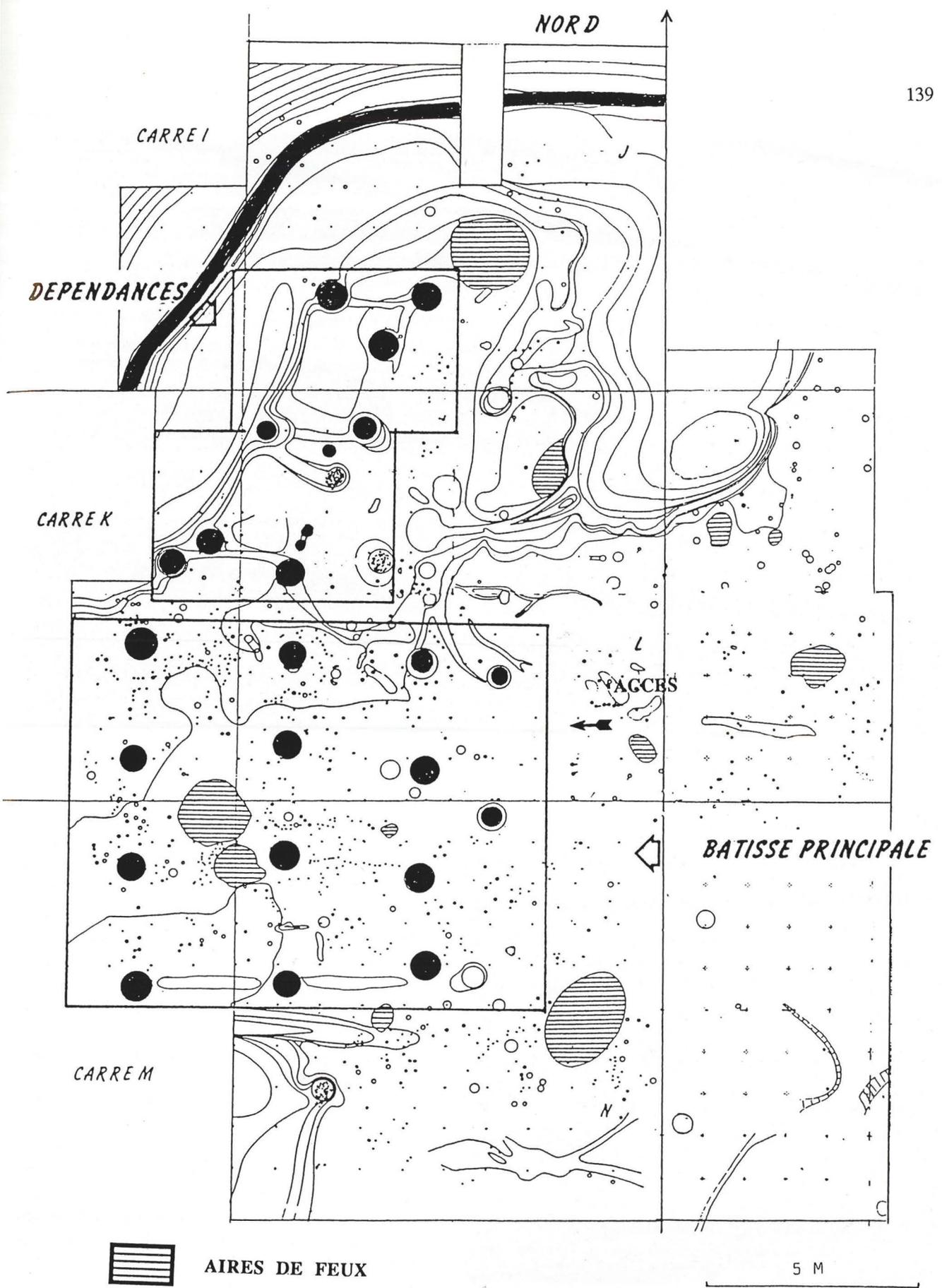
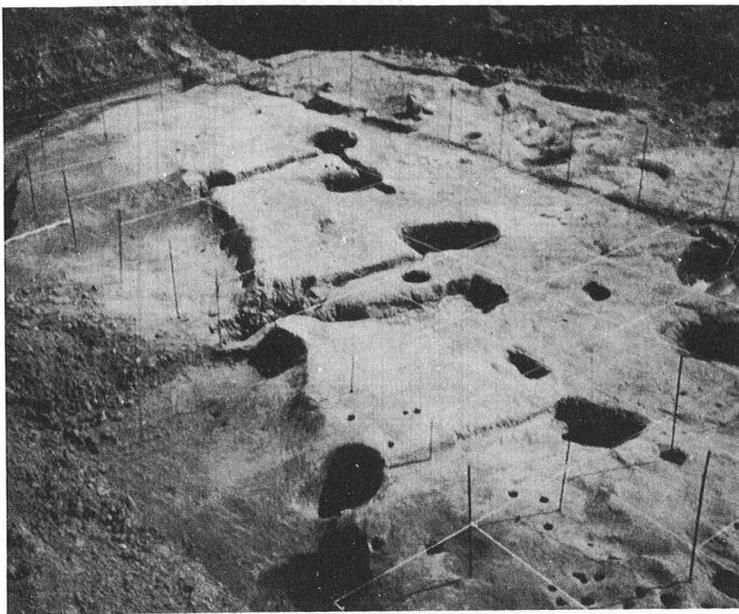


Fig. 2. — Zone nord-ouest regroupant les bâtiments : les deux dépendances et l'habitation principale.



Fig. 3. — Trous de poteaux formant l'ossature de l'habitation principale et trous de piquets liés à la construction des murs.

Fig. 4. — Dépendance n° 1 : Trous de poteaux reliés par des rigoles, avec les traces d'érosion provoquées par une crue importante du ruisseau voisin.



Ces alignements de trous composent un quadrilatère irrégulier de huit mètres sur six environ. La rangée centrale partage cet espace en deux, dans l'axe nord-sud. Sur les faces nord et ouest, des concentrations de trous de piquets occupent les intervalles entre les trous des poteaux. Elles traduisent sans doute l'utilisation d'un clayonnage pour former les parois. Sur les faces est et sud, les trous laissent la place à des empreintes rectilignes qui marquent plutôt la présence de murs montés sur sablières basses.

A l'intérieur du bâtiment ainsi dessiné, une ligne de trous, de diamètres inférieurs à 4 cm, signale une cloison légère. Dans la partie ouest, une épaisse couche charbonneuse occupe environ 1/6e de la surface de la bâtisse (fig. 7). Elle est issue de deux foyers qui se sont succédés, séparés par une couche d'argile pure de 5 à 8 cm d'épaisseur. Cet aménagement semble la conséquence d'un léger déplacement du foyer vers la paroi ouest. Aligné de l'autre côté de ce mur (à l'extérieur), un petit dépotoir trahit l'existence d'une ouverture. Cette fenêtre permettait sans doute l'évacuation de la fumée (et des déchets !) du foyer intérieur.

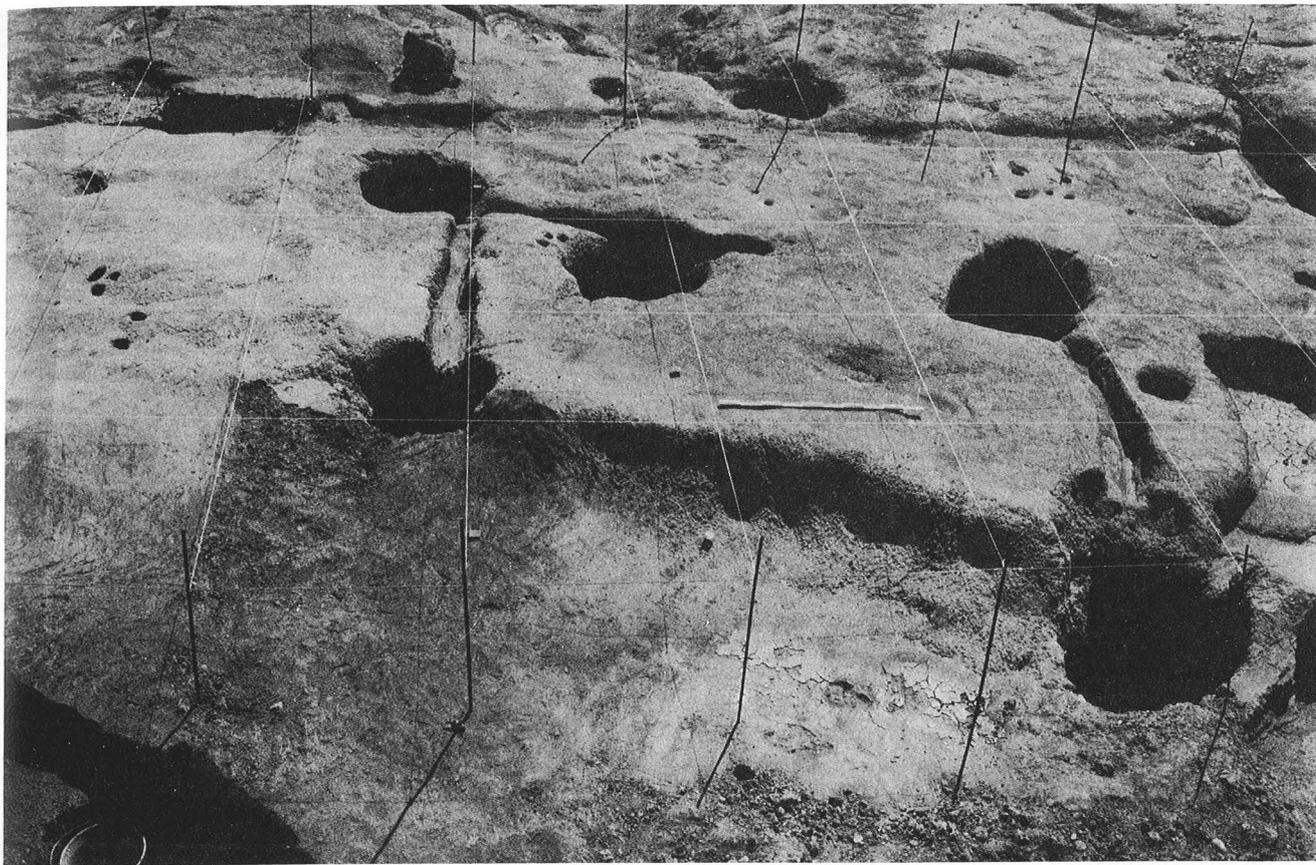


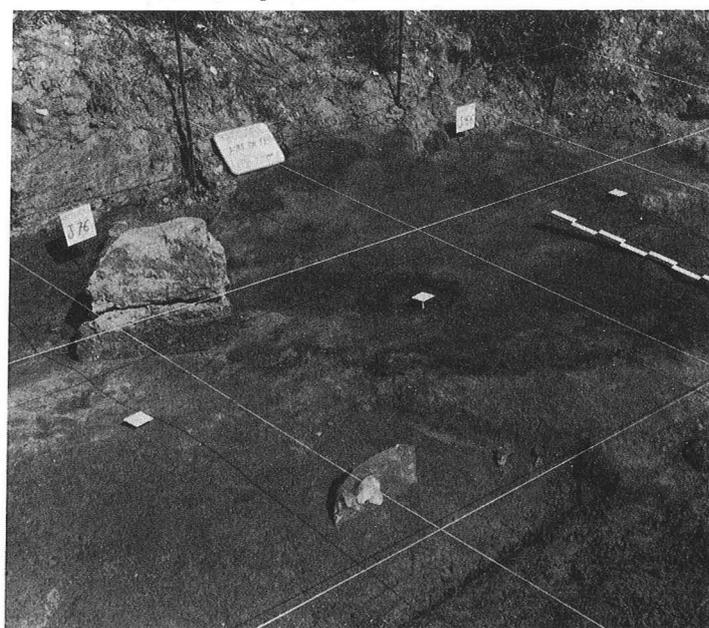
Fig. 5. — Trous de poteaux délimitant les deux dépendances.

A l'extérieur de la face est, deux trous de poteaux signalent une avancée de toiture qui protège l'entrée. Elle ouvre le bâtiment sur une zone d'activité caractérisée par de nombreuses aires de feux. La plus proche d'entre elles, face à l'entrée, porte les empreintes d'implantation d'un trépied.

Cet ensemble et ses aménagements constituent le bâtiment principal, sans doute une maison d'habitation. Malgré l'impression de solidité que donnent les trous de poteaux, son plan quelque peu maladroît ne permet pas d'imaginer une maison à un étage. On peut noter l'absence de reprises ou de réparations majeures du bâtiment. Cette constatation et la présence d'une couche d'occupation très fine à l'intérieur semblent indiquer une durée d'utilisation relativement courte (quelques dizaines d'années sans doute ?).

Au nord de la maison, après une dénivellation de 20 à 30 cm, le sol forme une sorte de promontoire avec tout autour l'amorce d'une dépression en pente douce qui conduit à la tranchée de la palissade (au nord et à l'ouest) et à un important dépotoir (à l'est). Selon un axe nord-est/sud-ouest on distingue deux petites structures (2 m sur 1)

Fig. 6. — Aire de feu extérieure, située au nord à proximité des dépendances et qui sert de base aux prélèvements pour analyse archéomagnétique.



jumelées par une paroi commune. Elles sont délimitées par des trous de poteaux similaires à ceux de la maison (fig. 5), reliés par de petites rigoles de section rectangulaire (profondeur 15 cm ; largeur 20 cm). Ces empreintes sont sans doute celles de poutrelles de bois servant d'assises aux parois. La pièce la plus au nord (dépendance n°1) est caractérisée par la trace d'un mur de façade et d'une entrée (fig. 4). Cette paroi devait être composée d'un clayonnage légèrement enterré puisque de petits trous sont repérables au fond de la rigole d'implantation (profondeur : 15 cm ; largeur : 10 cm). La seconde pièce (dépendance n°2) n'est qu'un simple appendis.

L'extrémité sud-est de cet ensemble est seulement à 2 m du bâtiment principal. Il semble rattaché à la maison par un auvent soutenu par un poteau supplémentaire. Ces cases constituent donc des dépendances de la bâtisse principale.

La couche d'occupation de ces dépendances est apparue plus épaisse que dans la maison. Elle est compacte, de texture fine, sans éléments grossiers, et pauvre en matériel. A l'inverse, à l'est et à l'extérieur des dépendances, une couche noire et hétérogène s'étend jusqu'au dépotoir. Jusqu'en bordure du promontoire, plusieurs foyers lui donnent une composition charbonneuse.

Dans ce secteur, deux aires de feux sont particulièrement remarquables. La première, placée à la pointe nord, mesure près de 1,50 m de diamètre ; c'est sur celle-ci qu'une pierre fait face à une espèce de "brique" (en terre sèche, cuite par l'action du feu), seul exemple d'aménagement avec des matériaux "durs" (fig. 6). L'activité de ce foyer semble avoir été particulièrement intense et continue. Une seconde aire de feux importante occupe le bord du dépotoir. On y observe une succession de foyers séparés par une couche d'argile, comme dans la maison. Elle est couverte par les immondices débordant du dépotoir.

Ce dépotoir occupe une cuvette en bordure, de moins en moins comblée en allant vers le nord. La couche de déchets y atteint 40 cm d'épaisseur. Ce dépotoir a livré une grande quantité de tessons de céramique et de restes alimentaires. Il devait cumuler le rôle de poubelle avec celui de latrine.

Au milieu du promontoire, on peut noter également deux rigoles s'élargissant en sorte de puisards. Elles se font face et aboutissent en bordure d'occupation. La première, (largeur : 25 cm ; profondeur : 50 cm ; avec le puisard,

profondeur : 50 cm ; diamètre : 85 à 90 cm) courbe et irrégulière, donne sur le dépotoir ; la seconde sur la bordure est (largeur : 40 à 60 cm ; profondeur : 20 cm ; avec le puisard, profondeur : 20 cm ; diamètre : 70 cm). Tout comme la cuvette elles se sont progressivement remplies de déchets. Elles avaient peut-être initialement une fonction d'assainissement.

L'espace compris entre la face ouest des dépendances et la tranchée de la palissade est occupé par une couche gris-clair très sableuse, avec un profil feuilleté caractéristique d'une sédimentation. Les quelques fragments de poteries présents sont fréquemment "incrustés" dans le sol. Tout ce côté de l'occupation apparaît lisse et érodé. Les trous et les façades ouest des dépendances sont en partie "amputés" selon cette ligne d'érosion. La propreté, la texture et la structure sédimentée de cette couche semblent attribuables à l'action de l'eau. Or, les ruisseaux du voisinage sont connus pour leurs débordements<sup>5</sup>. Une crue importante a dû déstabiliser les dépendances sans atteindre la maison d'habitation, placée légèrement plus haut. Après cet épisode, certains trous de poteaux ont été utilisés, partiellement, en fosses-dépotoirs.

### Un site fossoyé

Le fossé appartient à une nouvelle phase de l'occupation du site. Sa fouille exhaustive a été rendue impossible par les effondrements causés par la nappe phréatique située à 2,60 m<sup>6</sup>. Des sondages aux quatre coins cardinaux ont permis d'étudier la stratigraphie de ce fossé. Sous la terre molassique de surface, à une profondeur moyenne de 2,40 m, se trouve une couche noire de matières végétales décomposées. Les tessons de céramique médiévale présents portent les marques d'un long séjour dans l'humidité. Une couche sableuse, colorée par des oxydes, englobe plus ou moins largement cette couche. Sous ces niveaux, la roche mère est constituée de galets d'alluvions. La largeur du fossé a pu être évaluée, d'après les indices de surface, entre 6 et 9 m.

La fouille du fossé, à l'est, a livré de nombreux morceaux de bois : éléments de planches avec mortaises, courts piquets appointés, morceau de poutrelle quadrangulaire, tronçon de poteau de 120 cm de long (diamètre : 35 cm) taillé à une extrémité et dont la surface est brûlée par moitié. L'analyse dendrochronologique le présente comme un tronc de chêne abattu entre 1264 et 1289<sup>7</sup>.

5. M. Senders, propriétaire, a déjà vu l'eau monter jusque sur les bords du tertre et au delà. Une crue de 3,25 m, dans le cas présent, est donc parfaitement plausible. Sur les inondations : recherches entreprises par Pierre Salies.

6. Fouilles de 1983.

7. Datation réalisée par Mme E. Charles, du Laboratoire de Dendrochronologie du C.R.A.M. de Caen.

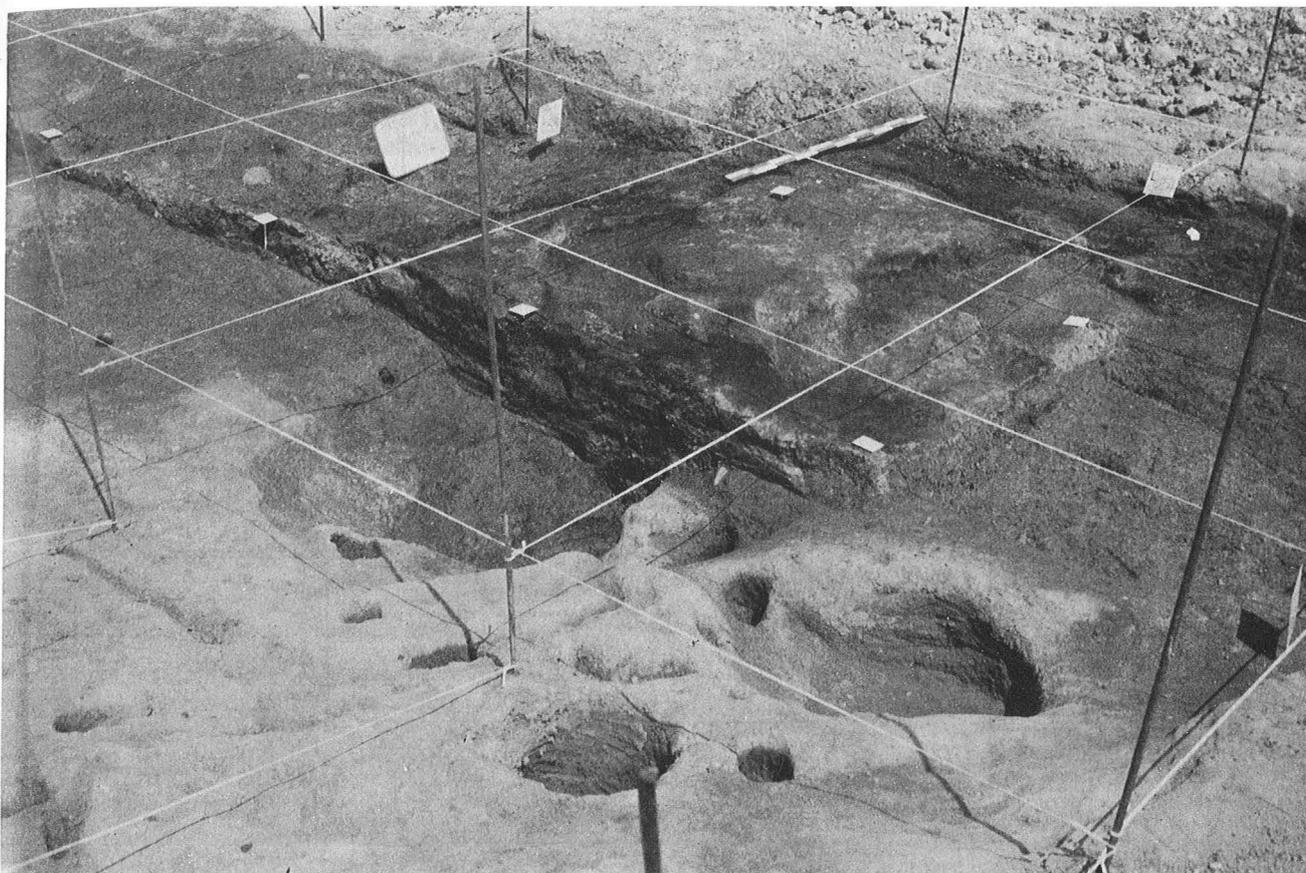


Fig. 7. — Au premier plan, le sol de la première occupation avec les trous de piquets et de poteaux. En sombre : une occupation intermédiaire représentée par une aire de feu.

La terre issue du creusement du fossé a servi à recouvrir le site d'habitat. En effet, les couches de terre composant la base de ce tertre représentent la stratigraphie inversée de l'organisation pédologique naturelle. Les empreintes des poteaux utilisées pour les constructions étaient remplies de cette terre rapportée. Il semble donc que l'habitat ait été délibérément abandonné et le bois de construction récupéré. Le creusement du fossé et l'aménagement du tertre ont alors été entrepris. Ces opérations, qui ont recoupé l'enclos, ont recomposé le site tout en protégeant les vestiges de l'action du temps.

Sur les couches de terre rapportées, le dernier élément stratigraphique en place est un dépotoir qui contient un mobilier archéologique identique à celui de la première occupation.

L'arasement du tertre empêche de saisir l'ensemble et la nature de la deuxième phase d'occupation. Néanmoins, le dépotoir, la céramique et les morceaux de bois taillés trouvés dans le fossé démontrent que le tertre a été habité.

## Le mobilier

Les deux phases d'occupation ont livré un mobilier archéologique particulièrement important<sup>8</sup>. Il a été recensé près de 22 500 tessons de céramique, 108,500 kg d'ossements d'animaux, du verre, des plaquettes d'os gravées et de rares fragments métalliques.

Le lot de poteries est remarquable par son homogénéité. Deux grands types morphologiques dominent cet ensemble : des cruches ou pégaux et des pots à feu ou oules (fig. 8 et 9). Les pégaux se caractérisent par des becs pontés, des bords droits, des anses plates rubannées fixées sur le rebord du vase et à mi-hauteur de la panse (fig. 10).

Ils existent en trois tailles :

- de 7 à 10 cm de hauteur (forme globulaire) ;
- de 10 à 13 cm de hauteur (forme globulaire) ;
- de 20 à 30 cm de hauteur (forme ovoïde ; pour ces derniers, il s'agit d'un format original).

8. Le mobilier a été étudié par Catherine Gaich, *La céramique et autre mobilier archéologique de Vacquiers*, Maîtrise UTM, Toulouse, 1985.

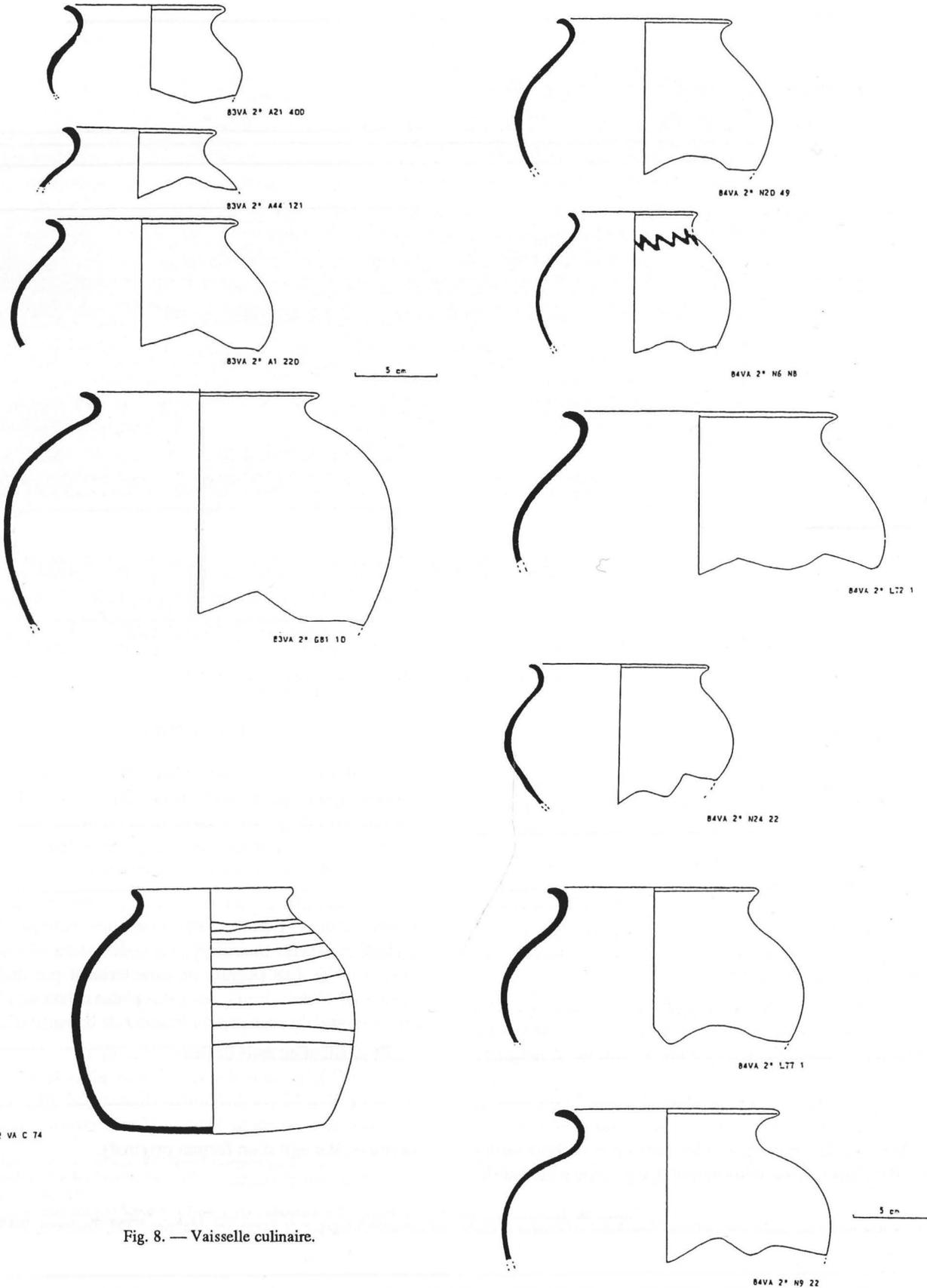
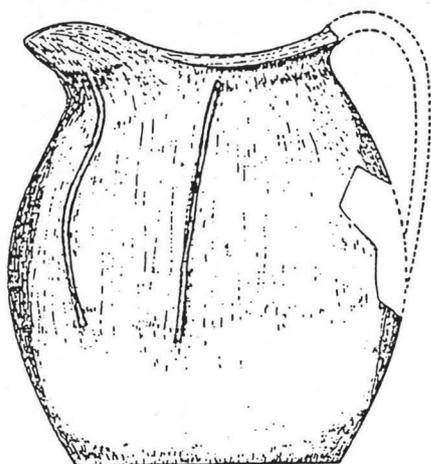
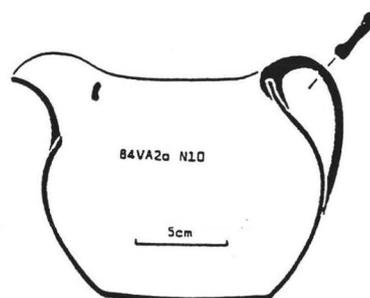
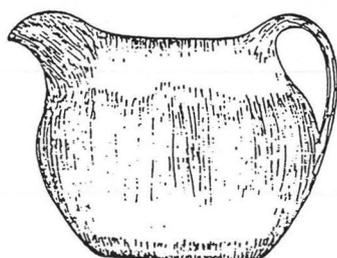
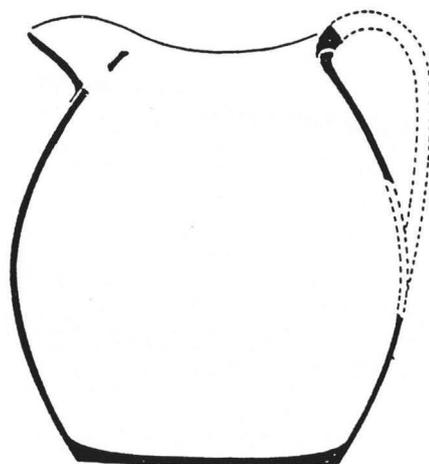


Fig. 8. — Vaisselle culinaire.

84VA2o L97



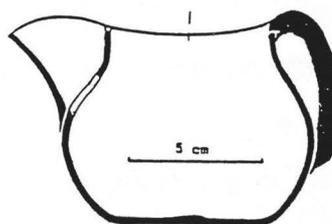
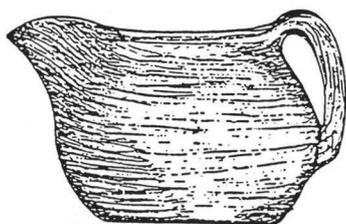
5 cm



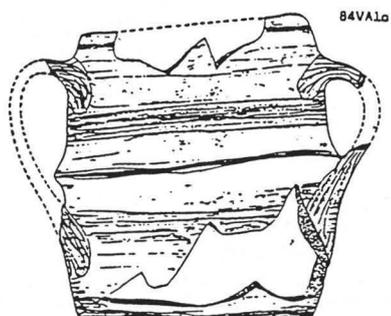
84VA2o N10

5 cm

84VA1o L06



5 cm



84VA1o



5 cm

Fig. 9. — Vases à liquide.



Fig. 10. — Pégau, en pâte rouge, décoré de cordons (ou listels) utilisé pour les liquides (ici, un grand modèle).



Fig. 11 — Inscription sur la base de l'anse d'un grand pégau, daté du XIIIe siècle.



Fig. 12. — Pot à feu, en pâte grise, sans anses, décoré d'un sillon en creux.

La pâte de ces pégaux, fine et homogène, est généralement rouge-orangée, avec souvent une âme grise, notamment quand la paroi est épaisse. Les décors les plus fréquents sont rapportés sous forme de *tutuli* ou de cordons (listels). On note aussi quelques *graffiti* arbalétiiformes sur les panses ; dans un seul cas, trois lettres avaient été tracées, en creux avant cuisson, à la base d'une large anse plate (fig. 11).

Cette écriture a été datée du XIIIe siècle<sup>9</sup>. Cette vaisselle, polie et brillante d'aspect, était utilisée pour la table et la conservation des liquides.

Les oules, elles, représentent plus spécifiquement la vaisselle culinaire. La pâte est plus grossière, plus sableuse, de couleur grise ou noire. Ces pots globulaires sans anse (fig. 12) sont parfois dotés d'une légère carène. Les fonds sont très légèrement bombés. Les lèvres sont assez larges et plus ou moins éversées. Les décors sont tracés en creux, en lignes horizontales et parallèles, ou en lignes ondulées placées sur le haut de la panse.

9. Identification faite par M. Gérard, Directeur des Archives Départementales de la Haute-Garonne ; cf. rapport de fouilles 1984, et C. Gaich, op. cit., p. 180.

HABITAT RURAL DE VACQUIERS 13<sup>e</sup> siècle  
ARA - ASEAT

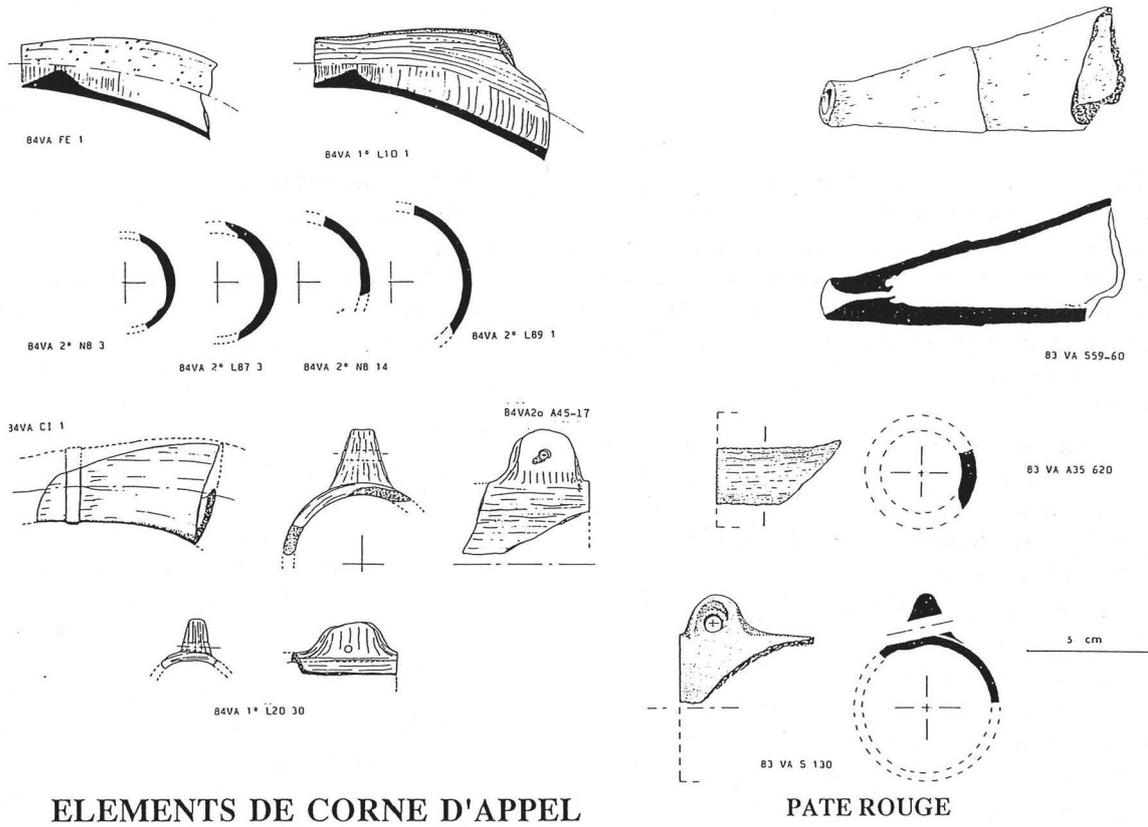
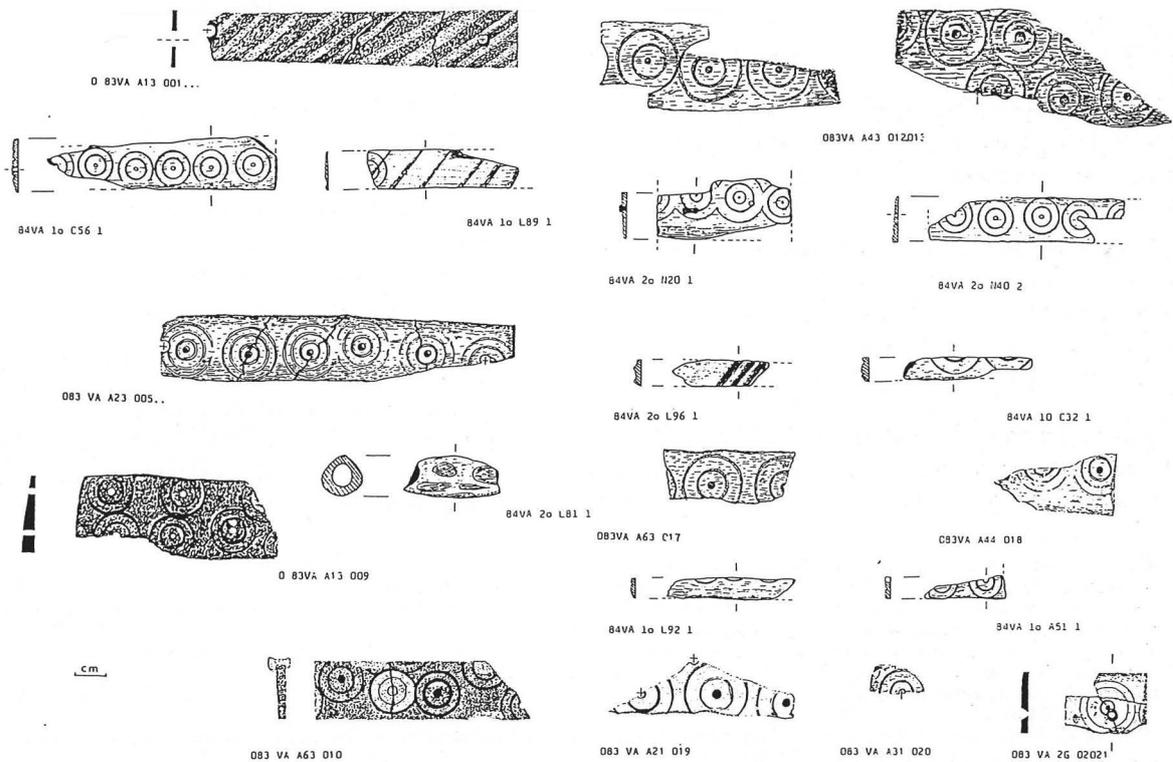


Fig. 13. — Eléments de cornes d'appel.

HABITAT RURAL DE VACQUIERS 13<sup>e</sup> siècle  
ARA - ASEAT



PLAQUETTES DECORATIVES EN OS

Fig. 14. — Plaquettes décoratives en os.

Outre ces deux grandes catégories typologiques, d'autres formes plus particulières ont été découvertes : un petit pot cylindrique, en pâte rouge, à deux anses et bord rentrant (fig. 9) et des vases à ressauts en pâte grise pouvant recevoir un couvercle ; ainsi que des couvercles, couvre-feux, trompes d'appel en pâte rouge (fig. 13) et un grand nombre de fusaïoles, souvent taillées dans des tessons de poteries.

Le verre est représenté par un lot de tessons très fragmentés : blanc très fin et irisé, ou plus épais à décor vert. Une forme tronconique à fond ombiliqué a pu être reconstituée. Elle est décorée de deux bandes vert émeraude larges de 1,2 à 1,5 cm <sup>10</sup>.

Le site de Vacquiers a également livré 29 plaquettes en os (ou fragment) polies et décorées (fig. 14) ; trois d'entre elles ont pu avoir été fixées par des rivets sur un manche de couteau ou d'un autre objet. Deux types de motifs décoratifs sont identifiables : doubles ou triples cercles concentriques ou stries plus ou moins parallèles.

Le mobilier métallique se résume seulement à une bouclerectangulaire (2,5 x 2,1 cm) en bronze sans ardillon, une dizaine de petits clous (2,5 à 4 cm), des restes de forces et quelques fragments non identifiables.

L'étude comparative <sup>8</sup> de ce mobilier principalement céramique a permis d'établir des rapprochements avec les productions connues dans la vallée du Tarn, aux environs de Toulouse et dans le Lauragais. Jusqu'ici, les comparaisons possibles datent ces poteries de la fin du XIIe siècle. La dynamique engagée en Midi-Pyrénées dans l'étude céramologique permettra sans doute de préciser ces données.

Les ossements d'animaux sont encore à l'étude <sup>11</sup>. Ils devraient fournir d'importants renseignements sur le régime alimentaire et l'élevage pratiqué autour du site.

### Problèmes de datation

Au premier abord, on peut être tenté d'interpréter le site de Vacquiers comme un habitat du haut Moyen Âge. En effet, certains éléments présents ici sont traditionnelle-

ment liés à cette période : parcelle dite de "Saint-Martin", tertre artificiel fossoyé, constructions de bois, absence de monnaies...

Les structures médiévales de cette époque sont fort méconnues dans notre région, et notamment en site d'alluvions. Si ces critères peuvent parfois appuyer une vision globale de l'occupation du sol, ils ne peuvent paraître décisifs dans la datation d'un site. L'hagiotoponyme "Saint-Martin", considéré à juste raison comme ancien, n'indique pas que toute occupation sur une parcelle de ce nom soit du haut Moyen Âge. De même, un tertre artificiel n'implique pas une motte féodale. La butte de Vacquiers apparaît dans un contexte bien spécifique : absence de tout aménagement adjacent, localisation isolée en plaine (altitude 118 m) sans position stratégique dominante <sup>12</sup>. Elle se démarque sur une ligne de crête sur laquelle se situe le *castrum* de Vacquiers (altitude 210 m) <sup>13</sup>. Deux autres tertres répondent à cette typologie et révèlent un mobilier archéologique comparable <sup>14</sup>.

Ces terroirs boisés de moyenne terrasse furent les derniers mis en valeur au XIIIe siècle. Ils sont âprement disputés par les ordres ecclésiastiques <sup>15</sup>.

L'utilisation du bois de construction est également un droit clairement défini dans les coutumes établies à la fin du XIIIe siècle <sup>16</sup>. Cet usage n'est pas surprenant sur cette terrasse encore occupée, aujourd'hui, par des lambeaux de l'antique *Sylva Agra*.

L'abandon organisé, et la récupération des matériaux qui s'en suit, peuvent expliquer la rareté du mobilier métallique.

La corrélation d'autres indices moins subjectifs, présents sur la fouille, permet d'approcher une datation relative avec moins d'a priori.

L'étude dendrochronologique du morceau de tronc de chêne trouvé dans le fossé a donné une date d'abattage de l'arbre entre 1264 et 1289. Le tertre fossoyé pourrait être de cette période. L'habitat construit en bois serait donc antérieur au milieu du XIIIe siècle. L'étude du mobilier confirme ce premier indice et les lettres tracées dans la pâte d'un pégau corroborent aussi cette datation. Une analyse

10. A la restauration, pour l'exposition nationale du verre de 1989 ( nous remercions ici Melle Danièle Foy).

11. Xavier Massin, *Habitat rural, élevage, alimentation*, E.V.N. de Toulouse, en préparation.

12. Guy Mercadier a signalé, en Albigeois, la difficulté d'interprétation de ce type d'élévation : *Les mottes castrales en Albigeois, inventaire archéologique, essai de typologie, perspectives de recherches*, Maîtrise UTM, 1985.

13. Jean Catalo, *L'habitat médiéval dans le nord-est toulousain jusqu'à la fin du XIIIe siècle (Géographie historique)*, Maîtrise UTM, 1985.

14. Les Bitarelles (commune de Fronton, Haute-Garonne) ; Les Lucquets (commune de Buzet, Haute-Garonne) ; ce dernier a été fouillé en 1876 par Edmond Cabié, *Ancienne station de la commune de Buzet s/Tarn*, Toulouse, 1876. Cf. J. Catalo, *op. cit.*, p. 128 : le site apparaît dans les textes en 1240, AN J328 n1.5.

15. 1253 et 1257 : Différend entre l'abbé de Saint-Semin à Toulouse et le Commandeur des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem de Fronton (Cartulaire de Saint-Semin et ADHG, H, Malte).

16. J. Catalo, *op. cit.*, p. 91-92.

du Carbone 14, pratiquée sur des ossements d'animaux, donne également une limite *ante quem* de la première occupation vers 1250<sup>17</sup>. La période de création du site est plus délicate à préciser. La nature et l'homogénéité du mobilier céramique, ainsi que la finesse de la couche d'occupation de la maison, tendent à démontrer que la durée de cette occupation a été courte.

La confrontation de tous ces éléments de datation situe la première phase de l'habitat entre 1200 et 1250. Cette approche demande à être confirmée. Des analyses d'archéomagnétisme pratiquées à partir des épaisses soles des aires de feux doivent préciser cette datation<sup>18</sup>.

### Interprétation

Les sources écrites disponibles sont rares. Pourtant, les textes existants paraissent corroborer les données archéologiques.

Placé à la limite de deux terroirs<sup>19</sup>, le site ne semble pas avoir de rapport direct avec l'ancien *castrum* de Vacquiers, à quatre kilomètres de là : "Les Tonis" faisaient partie de l'ancienne paroisse de Saint-Pierre-du-Bousquet. Les vestiges de l'église se situent tout près, de l'autre côté de l'un des ruisseaux. Ils ont été repérés plusieurs fois de 1742 à 1982. Cette église apparaît dès le XII<sup>e</sup> siècle dans le cartulaire de Saint-Sernin et paraît avoir été détruite au cours de la Guerre de Cent Ans ou des Guerres de Religions<sup>20</sup>. Ces particularités l'intègrent parfaitement dans le modèle local d'une occupation paroissiale dispersée qui s'est maintenue longtemps dans cette partie du Toulousain. Vers 1253, les revenus du territoire sont disputés par l'Abbé de Saint-Sernin aux Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem de Fronton (possesseurs de la chapelle) qui, liés à l'aristocratie locale, dominant la région<sup>21</sup>.

La fin du XIII<sup>e</sup> siècle y est marquée par cette volonté d'utiliser au maximum les ressources des terroirs. Elle conduit à d'âpres luttes, que traduisent les réglementations pour l'usage des surfaces boisées des communautés voisines comme Fronton et Orgueil<sup>22</sup>.

Ces documents règlent en même temps les droits de pâture des bétails (porcins, ovins) qui paissent en forêt, mais doivent obligatoirement être rentrés dans les "bordes" pour la nuit<sup>23</sup>. Le site de Vacquiers paraît correspondre à ce type d'exploitation agricole, méconnu jusqu'ici. Le vaste enclos palissadé, où les modestes bâtiments n'occupent qu'un angle, semble conforme aux nécessités et aux dispositions énoncés ici. La grande quantité de restes osseux (porcins, ovins, caprins), les cornes d'appel, les restes de force, les fusaioles, confortent cette hypothèse d'un site à vocation pastorale. Elle prend ici une forme semi-extensive en accord avec le potentiel de pâture que représentent les proches étendues forestières.

Sans être une spécialisation, cette activité tient effectivement une part importante dans le système agricole de cette partie du Toulousain. A part cette fonction d'élevage, il serait difficile d'émettre une autre hypothèse sur la nature du site et de l'habitat. Le matériel archéologique ne permet d'entrevoir aucune autre activité particulière, artisanale ou autre. Il laisse seulement supposer des capacités d'échanges et d'acquisitions de quelques gobelets de verre et de vaisselle.

L'interprétation de la deuxième phase d'occupation, celle du fossé et du tertre, est bien plus difficile ; la destruction de l'essentiel de l'élévation de terre en est la cause majeure. Les sources écrites n'éclairaient pas non plus cette période du site dans la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. Il faudra sans doute fouiller d'autres structures pour espérer comprendre sa véritable fonction : maison forte ou site fossoyé agricole...

### Conclusion

Le site de Vacquiers est le premier habitat de ce type découvert en Toulousain. Il soulève, de ce fait, de nombreuses interrogations. Sa fouille exhaustive, la richesse et l'homogénéité de son mobilier, en font l'exemple même d'une structure de l'habitat médiéval. D'autres recherches sur des sites comparables devraient permettre de préciser et de compléter ces premières découvertes.

17. Datation réalisée par Ph. Olive, du CRG de Thonon-les-Bains.

18. Laboratoire de Géomagnétique de Saint-Maur-les-Fossés (analyses en cours par Mme Bucur).

19. Encore aujourd'hui, Les Tonis sont en limite des communes de Vacquiers et de Villematier.

20. Cf. C. Gaich, *op. cit.*, p. 14-19, et rapports de fouilles 1982-1985 ; Cf. G. Escudier, *Monographies de Fronton et du Frontonnais*.

21. Cf. J. Catalo, *op. cit.*, p. 18-40.

22. Fronton : chef-lieu de canton de la Haute-Garonne. Orgueil : commune du Tam-et-Garonne, en bordure du département de la Haute-Garonne.

Les terroirs se touchent, ce qui conduit à des délimitations : 1285 ; Limite des terroirs entre les possessions des Hospitaliers et l'abbaye de Grand-Selve (ADHG, H, Malte 182, L3, n°3) ; Chartes des Coutumes de Fronton, ADHG, H, Malte 182 n°31 (1248-1267) ; Inféodations Générales, ADHG, H, Malte L2, n°1 (1279) ; Chartes des Coutumes d'Orgueil, ADHG, H, Malte 241, L2 n°6 (1303).

23. Règlement des usages d'exploitation des bois (compromis de sentence arbitrale en 1300, ADHG, H, Malte 182, L3, n°4).